

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 71 (1932)
Heft: 20

Artikel: Nouvel emprunt fédéral 3 1/2% série II
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-224584>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉVÈNEMENT

Mois d'août ralentissait les fontaines, et les cancans tarissaient aux bouches des lessiveuses. Saison morte ; rien ne se passait à Sallens. Les femmes rinçaient leur linge avec apathie et laissaient des moufles patauger dans les baquets de bleu, où surnageaient, comme de petites têtes d'hirondelles, les bourrelots outremer des chiffons ou l'on enferme la couleur. On se fatiguait à ressasser les mêmes histoires, tandis que s'égouttait le linge empilé sur les tréteaux. A quoi bon répéter l'galgarade faite au boucher par Madame la syndique ? L'affaire avait été examinée et retournée sur toutes ses faces. Le cycle des considérations, enjolivures, additions et variantes, sur ce sujet semblait clos ; la canicule fondait les paroles dans les bouches ; seules subsistaient les phrases essentielles : « Passez-moi le savon » — « il faut que j'aile faire mon dîner », cadres où les guêpes de la médina viennent couler leur cire amère.

Mais un matin, on annonça les fiançailles et le prochain mariage de Mlle Martin. Alors les cancans reprurent leur train, si bien que le bruit de la fontaine fut couvert.

Pendant quinze jours, il y eut dans la rue des Marronniers une circulation inusitée ; toute la bonne société de Sallens y défila successivement. Les dames, avec leurs filles, tenaient le trottoir ; les hommes, sans façon, les mains dans les poches, préféraient le milieu de l'avenue, rétifs aux objurgations de leurs épouses leur enjoignant une tenue plus correcte. Au bas de la rue, tous s'arrêtent devant une haute grille, entre deux piliers à boulets de pierre ; et les femmes, avant d'entrer, vérifiaient leurs toilettes.

C'était Mme Martin qui recevait les visites de fiançailles.

La petite bonne à tout faire, tablier blanc et bonnet de tulle à rubans, débarrassait, annonçait, introduisait, avec un style de grande maison. Mme Martin, assise à contre-jour à proximité de la fenêtre, menait vivement la conversation, épiait du coin de l'œil les arrivées. Ces quelques secondes d'avance lui laissaient le temps de se saisir, de doser scrupuleusement les choses à dire lorsque les nouveaux venus auraient modifié la composition de la petite assemblée. Car le salon ne désemplissait pas ; il y avait des gens qu'on ne voit qu'aux enterrements et aux mariages ; il y avait les bonnes connaissances ; enfin les intimes, qui restaient volontiers plus longtemps que ne le comportait la circonstance.

L'importance de l'événement bannissait totalement les lieux communs météorologiques. Les fiançailles canalisaient les pensées et les paroles ; dès le seuil, c'étaient des compliments et des félicitations. Il y avait longtemps que Mme Martin désirait marier sa fille ; Mlle Martin approchait de la trentaine, sa dot était forte mais maigre ; d'autre part, elle était jolie, douce, jouait agréablement du piano, et pyrogravait pour les ventes des missions, de petits objets sans utilité apparente, tout en attendant l'époux que le hasard lui destinait peut-être et que sa mère souhaitait ardemment. L'époux s'était rencontré dans la personne d'un jeune Ecossais qui venait d'achever ses études de théologie ; la connaissance s'était faite à la montagne, dans une pension distinguée et pas trop chère où Mme Martin, chaque année, pensait multiplier les chances matrimoniales, au prix d'un sensible sacrifice pécuniaire. Chacun savait cela par le menu, et s'efforçait en conséquence de paraître l'ignorer ; que dire, en effet, sinon s'informer avec intérêt de détails qui couraient la ville ?

— Alors, c'est un étranger ? disaient invariablement les visiteurs, heureux de trouver une entree en matière.

— Oui, c'est un étranger, répondait non moins invariablement Mme Martin.

Mais, cette simple phrase, elle la prononçait dans une gamme de tons infiniment riche, et ces mots prenaient dans sa bouche une valeur insoupçonnée ; une foule de choses s'y glissaient, s'y exprimaient subtilement, adaptées aux cir-

stances, au caractère des interlocuteurs ; combinées pour leur complaire ou pour les froisser, et pour planter au cœur des mères des épingle de jalouse.

— Oui, c'est un étranger, répondait Mme Martin avec détachement et une nuance de supériorité à Mme Combe, dont les deux filles se consumaient dans un célibat sans espoir.

Et elle la regardait en souriant, et ses yeux disaient : « Hein, voilà ma fille qui fait un beau mariage, tandis que les deux vôtres montent en graine ! »

A quoi Mme Combe, soutenant le regard, répondait, souriante aussi :

— Chère madame, ne serez-vous pas bien seule ? Mon Emma aurait pu, de même épouser un étranger ; mais, bien qu'elle ne soit pas fille unique, ni elle ni moi n'aurions pu consentir à une séparation.

— Moi, je ne suis pas de cet avis ; le cœur ne connaît pas de frontières, n'est-ce pas, chère madame ?

Ce qui signifiait : « Mme Combe, vous mentez effrontément. Quel étranger eût été assez fort pour vous débarrasser d'une de vos niaises de filles, sans dot et sans beauté ? » Tandis que Mme Combe interprétait l'aphorisme du cœur ignorant les frontières, semblait dire, d'un visage toujours avançant : « On connaît ça ! va, il est bien question de cœur et de frontières ! Vous avez eu une fière chance, et vous avez attrapé votre Ecossais avec les quatre doigts et le pouce. »

— Ah ! c'est un étranger ! reprenait Mlle Sylvie Frossard, qui avait été longtemps institutrice en Angleterre, et gardait de l'étranger la notion admirative où entraient l'éblouissement des grandes fortunes, des trains de maison princiers, le prestige du lointain, tout cela avivé par le contraste de la vie mesquine que permettent les économies de trente ans d'humble labeur.

Sur la corpulente Mme Roux, notaire, qui trouvait les Vaudois patauds, l'effet du mot fatidique était maximum ; d'autant plus agréable à Mme Martin que le sourire contraint de sa visiteuse couvrait, à n'en pas douter, un dépit féroce ; Mme Roux, malgré son ambition n'avait trouvé comme gendre qu'un ferblantier, bien dans ses affaires, il est vrai ; mais elle qui rêvait de professions libérales ! Elle s'en cachait en disant que son gendre était « dans l'industrie ». Hors de là, on se condamnait à vivoter.

Quant à M. et Mme Rod, professeur à l'école secondaire de Sallens, il ne fallait pas songer à les éblouir par la fameuse phrase. Mme Martin la disait donc légèrement, comme entre parenthèses, semblant dire : « Pour nous autres, gens intelligents, ceci à titre de renseignement. Nous n'en sommes pas à nous ébahir d'établir nos filles à l'étranger ; c'est bon pour les sottes femmes d'ici. »

Aux jouissances d'amour-propre que lui causaient ces visites, s'ajouta pour Mme Martin une joie suprême, tout inespérée. Mme de Scottens elle-même et sa fille, en villégiature dans leur propriété des environs, se firent conduire à Sallens. Elles avaient connu les Martin à la montagne, et les deux jeunes filles s'étaient liées. Mme Martin, pâle d'émotion, les vit descendre de voiture. La visite fut empreinte de cordialité et dura près d'une demi-heure.

Mme Martin palpitait de bonheur, jetait à travers la croisée des regards ravis sur le véhicule dont les laques miroitaient ; elle eût volontiers embrassé le cocher correct et glabre qui attendait, impassible, maintenant les chevaux fringants et piaffants. Ah, les braves bêtes ! pensait Mme Martin ; faites du bruit, renâchez, grattez le pavé ! Ah, les bonnes bêtes ! si j'osais seulement envoyer Martha vous porter du sucre !

En même temps que les congratulations, au salon de Mme Martin, les commentaires allaient leur train à la grande fontaine. La rue des Marronniers finissait en cul-de-sac ; aussi les ménagères voyaient défiler tout ce monde. Les femmes jugeraient les dames ; on passait en revue leurs toilettes, leurs familles, leurs caractères ; on en venait à l'objet de la visite, on supputait ce

qu'elles pensaient, ce qu'elles diraient ; on parlait du mystérieux étranger, du mariage prochain, des invités ; on arrêtait les détails de la cérémonie.

(A suivre).

B. Grivel.

Nouvel emprunt fédéral 3 1/2 %, Série II. — Ainsi que cela a été annoncé il y a quelques jours, le Conseil fédéral a décidé d'émettre un emprunt 3 1/2 % de fr. 150.000.000 destiné à la conversion ou au remboursement du VI^e emprunt fédéral de mobilisation 4 1/2 % 1917, de 100 millions, échéant le 30 juin 1932, et à la consolidation de la dette flottante contractée pour le remboursement de la partie non offerte à la conversion (fr. 50.000.000) de l'emprunt fédéral 4 %, 1922. Sur le premier montant le Département fédéral des finances s'est réservé 25 millions pour l'Administration fédérale, de sorte qu'il ne reste que 125 millions à la disposition du public. Les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces sont reçues du 14 au 23 mai. Le cours d'émission est fixé à 95,40 % plus 0,60 % de timbre fédéral, soit 96 % ou total. Le remboursement de l'emprunt aura lieu au pair à partir de 1933 par voie de tirages annuels. Tenu compte du cours d'émission, le nouveau titre donne un rendement annuel de 3,85 % environ. En raison de la grande abondance d'argent qui continue à régner sur le marché monétaire, ce nouvel emprunt ne manquera pas d'être assuré d'un beau succès.

Pour la rédaction
J. Bron, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron

NOCHER
Rue du Pont 7
Lausanne
tailleur 1^{er} ordre
mesure, confection

**promet beaucoup,
et tient tout autant
faites-en l'expérience !**

Brisure de Thé

EXTRA

fr. 2.50 la livre
EXPÉDITIONS PAR POSTE

Epicerie V. Ponnaz

RIPONNE 1

LAUSANNE



S. Geismar
Chapellerie. Chemiserie.
Confection pour ouvriers.
Bonnerie. Casquettes.
Place du Tunnel 2 et 3. LAUSANNE

HERNIEUX

Adressessez-vous en toute confiance aux spécialistes :

Margot & Jeannet

BANDAGISTES

Riponne et Prédum-Marché, Lausanne



POUR OBTENIR DES MEUBLES

de qualité supérieure, d'un goût parfait, aux prix les plus modestes.

Adressessez-vous en toute confiance à la fabrique exclusivement suisse

MEUBLES PERRENOUD

Succursale de Lausanne : PÉPINET-GRAND-PONT